

## PROCURATION

Je/Nous soussigné(s)<sup>1</sup> \_\_\_\_\_

Propriétaire de \_\_\_\_\_ actions de la société<sup>2</sup> :

### **CIMENTS DU MAROC**

Société Anonyme au capital de 1.443.600.400 dirhams  
Siège social : 621, boulevard Panoramique, Casablanca  
Registre du Commerce de Casablanca n° 70.617 - IF : 1085799  
(la « **Société** »),

Donne/donnons par la présente, pouvoir à<sup>3</sup> \_\_\_\_\_

A l'effet de me/nous représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société qui aura lieu **le lundi 25 mai 2026 à 10 heures, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes
2. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2025
3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2025
4. Affectation du résultat
5. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17/95 relatives aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi »)
6. Quitus aux administrateurs
7. Ratification de la nomination de M. Francesco Brambilla en tant qu'administrateur
8. Ratification de la nomination de Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH en tant qu'administrateur
9. Renouvellement du mandat de Mme Sonia Mezzour en tant qu'administrateur
10. Renouvellement du mandat de Mme Amina Figuigui en tant qu'administrateur
11. Renouvellement du mandat de Heidelberg Materials Heidelberg Materials AMWA Holding GmbH en tant qu'administrateur
12. Non renouvellement du mandat de M. Francesco Brambilla et constatation de sa désignation en tant que représentant permanent de PROCIMAR
13. Constatation de la démission de MENAF en tant qu'administrateur et nomination de M. Mohamed Boujanoui en tant que nouvel administrateur en remplacement
14. Renouvellement du mandat de PwC en tant que Commissaire aux comptes
15. Renouvellement du mandat de Mazars en tant que Commissaire aux comptes
16. Fixation du montant des jetons de présence
17. Questions diverses
18. Pouvoirs en vue des formalités légales

Et à celles qui se tiendraient ultérieurement sur le même ordre du jour si, à défaut de quorum, la première assemblée ne pouvait délibérer, signer toutes feuilles de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou les refuser, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour, à celles soulevées par des incidents de séance, à toutes nouvelles résolutions ou à tous amendements apportés au texte des résolutions proposé, signer tous procès-verbaux et pièces, et généralement faire le nécessaire.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_<sup>4</sup>,

« **Bon pour pouvoir** »<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Indiquer le nom et le prénom pour l'actionnaire personne physique et la dénomination sociale pour l'actionnaire personne morale.

<sup>2</sup> Indiquer le nombre d'actions tel qu'il ressort de l'attestation de blocage pour les actions inscrites en compte ou le cas échéant du Registre de Transfert des titres de la Société pour les actions nominatives.

<sup>3</sup> Indiquer le nom et le prénom si le mandataire est une personne physique et la dénomination sociale s'il s'agit d'une personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

<sup>4</sup> Indiquer le lieu et la date de signature du pouvoir.

<sup>5</sup> Faire précéder la signature du nom et du prénom du signataire et le cas échéant sa qualité s'il représente une personne morale.